

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

OFFICE ALGERIEN INTERPROFESSIONNEL
DES CEREALES



وزارة الفلاحة
والتنمية الريفية و الصيد البحري

الديوان الجزائري المهني للحبوب

DIRECTION:

N°: 728.....

19 MAI 2016

المديرية:

الجزائر في: ALGER LE:.....

Aux Fournisseurs & Au Surveillant

Dans le cadre du contrôle et de la surveillance portuaires, nous vous informons de notre satisfecit quant à l'état sanitaire relevé sur les cargaisons importées par l'OAIC durant ces premiers mois de l'année encours.

La conjoncture climatique saisonnière actuelle est caractérisée par de fortes humidités et de fortes températures, à fortiori, au niveau des enceintes portuaires. Ces paramètres abiotiques constituent les principaux régulateurs du cycle des insectes et par conséquent commandent l'apparition d'insectes vivants sur les cargaisons.

A ce titre, nous vous demandons d'exacerber votre vigilance au moment de l'opération de fumigation et ce, par l'emploi de moyens adéquats de vérification de l'étanchéité, de l'application des dosages requis et du maintien de la mise en place du JET System.

Le respect de cette démarche technique représente sans nul doute un moyen efficace pour parer aux conséquences préjudiciables rencontrées par le passé, afférentes au prolongement important du séjour et dont le corollaire se traduit par des tribulations dans la régulation et des frais colossaux supplémentaires relatifs aux surestaries.

Je vous prie de croire, Messieurs, en l'expression de mes meilleures salutations.



رئيس دائرة التجارة الخارجية
ح. شوقي

Copie pour information : M. Le Directeur Général de l'OAIC